

Le Comité est également conscient du fait que le processus d'examen constitue un fardeau pour les organismes qui en font l'objet. Il souhaite donc veiller particulièrement à ne pas imposer aux organismes tels que le SCRS un niveau additionnel d'examen. Le Comité a déjà recommandé que le CSARS exige normalement de l'Inspecteur général du SCRS qu'il procède à des examens de conformité. Le Comité ne recommande pas que le personnel de recherche du sous-comité ait des fonctions semblables à celles du CSARS ou des inspecteurs généraux. Il ne pense pas non plus que le sous-comité ait à demander souvent des renseignements au SCRS. Ces démarches seraient faites par l'intermédiaire du CSARS. Le Comité estime au contraire que le rôle du sous-comité devrait avoir essentiellement trois facettes. Premièrement, il devrait examiner les budgets et faire des recommandations concernant le Budget principal des dépenses au Comité plénier ou à tout autre comité si la Chambre des communes le juge nécessaire. Deuxièmement, il devrait surveiller les activités du SCRS et de l'Inspecteur général en examinant leurs plans de travail et leurs rapports. Et troisièmement, il devrait entreprendre des examens de nature générale concernant les questions de sécurité et de renseignement qui pourraient intéresser le Parlement.

RECOMMANDATION N° 108

Le Comité recommande que les fonctions du sous-comité consistent : 1) à examiner le budget des organismes de sécurité et de renseignement afin de fournir des rapports aux comités que pourra désigner la Chambre des communes; 2) à examiner le travail entrepris par le CSARS et l'inspecteur général; et 3) à entreprendre des examens de nature générale concernant les questions de sécurité et de renseignement.

RECOMMANDATION N° 109

Le Comité recommande que le sous-comité soit composé de cinq membres.

Le Comité pense en outre que le sous-comité aura besoin d'un personnel de recherche et de soutien à plein temps qui lui soit propre pour l'aider à s'acquitter de sa tâche efficacement. Les comités du Congrès américain qui passent en revue les activités des organismes de renseignement de sécurité ont trouvé cela essentiel.

RECOMMANDATION N° 110

Le Comité recommande qu'une petite équipe de recherche composée de spécialistes à plein temps et dotée de son propre personnel de soutien soit spécialement engagée pour faire de la recherche et de l'analyse à la demande du sous-comité.